

BILAN DE COMPETENCES



Accompagnement en présentiel



Objectifs professionnels :

A travers cet accompagnement, le bilan va vous permettre de :

- mieux comprendre votre parcours et vos expériences,
- identifier et valoriser vos compétences,
- clarifier ce qui vous motive et vous anime professionnellement,
- retrouver confiance en vos ressources,
- construire un projet professionnel cohérent et réaliste,
- définir un plan d'action progressif et adapté à votre situation.

Public :

Le bilan de compétences est accessible à tous.

Programme :

La phase préliminaire :

- analyser votre demande et vos attentes.
- confirmer votre engagement dans la démarche,
- définir les objectifs du bilan,
- co-construire un programme et un calendrier adaptés.

La phase d'investigation :

- analyser votre parcours (pro et extra-pro),
- explorer vos motivations, valeurs et votre personnalité,
- identifier vos compétences, aptitudes et ressources,
- identifier et exploiter des pistes de métiers, d'évolution ou de reconversion, et engager des démarches d'investigation (recherches, enquêtes, prises de contact),
- repérer les besoins éventuels en formation.

La phase de conclusion :

- analyser et formaliser les résultats du bilan,
- co-rédiger la synthèse du bilan,
- vérifier l'appropriation des éléments par vos soins,
- identifier les facteurs favorables et les points de vigilance,
- construire un plan d'action réaliste et progressif.

Bilan à 6 mois :

Etape de suivi qui permet de faire un point sur l'évolution et la mise en œuvre du projet.

Durée : 16 heures, étalées sur 3 à 4 mois.

Lieux de réalisation :

- Pays-de-Clerval
- Besançon

Modalités et délais d'accès :

Contactez **Delphine MIGLIACCIO** au **06 37 41 48 26**.

Inscription après analyse du besoin au cours d'un entretien d'information, réalisé en présentiel ou par visioconférence.

Prix : 1 750 € net de taxe

Prise en charge :

Selon votre situation, votre bilan peut être pris en charge par :

- votre employeur,
- vous-même (financement personnel),
- France Travail, CPF avec votre compte formation,
- l'ANFH, l'AGEFIPH, ...

Méthodes mobilisées :

- Entretiens d'accompagnement personnalisés,
- Exercices écrits et oraux,
- Tests réalisés sur la plateforme Central test

Modalités d'évaluation :

- Retour d'expérience en début d'entretien
- Auto-évaluation en fin d'entretien
- Remise d'une synthèse à l'issue du bilan.

Formatrice :

Delphine Migliaccio - Consultante indépendante
06 37 41 48 26 - delphine.migliaccio@delpc.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Contactez Delphine Migliaccio au 06 37 41 48 26. Elle étudiera avec vous, vos besoins en compensation et les possibilités d'adaptation.